

NOUVELLE REVUE  
THÉOLOGIQUE

63 N° 10 1936

L'action catholique et l'armée

R. KOTHEN

p. 1114 - 1125

<https://www.nrt.be/en/articles/l-action-catholique-et-l-armee-3546>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

# L'ACTION CATHOLIQUE ET L'ARMÉE

Tout prêtre, aumônier d'Action catholique ou directeur d'âmes, est fréquemment mis en demeure de donner son avis sur la vie à la caserne, sur la façon de s'y comporter, sur les moyens d'y exercer l'apostolat.

La question est très complexe, parce que l'armée constitue un milieu spécial, ayant ses lois et ses coutumes propres, tant civiles qu'ecclésiastiques. L'Action catholique ressemble, en effet, pour les autorités militaires, à une sorte de propagande politique, qu'il faut donc bannir de la caserne et des camps. De plus l'action religieuse à l'armée est placée sous la juridiction des aumôniers militaires; or, placer toute activité apostolique exclusivement sous le contrôle de l'aumônerie offre des difficultés pratiques. Pour les miliciens, en effet, l'armée n'est qu'un très court passage; il faut donc ménager une continuité entre l'Action catholique avant le service militaire et l'Action catholique après le service militaire... c'est-à-dire entre deux organisations où l'aumônier militaire n'est pas (1). Ces seuls faits prouvent déjà que l'Action catholique à l'armée ne ressemble pas en tous points à l'Action catholique à l'usine, au bureau, en famille.

Le problème de l'Action catholique à l'armée doit nécessairement s'intégrer dans l'ensemble de toute l'Action catholique et de ce fait tous les prêtres et tous les laïcs ont leur mot à dire pour tenter de le résoudre. Nous voudrions apporter ici notre contribution.

## *Ce que l'on pense de l'armée.*

Le bourgeois de notre pays a longtemps manifesté de l'incompréhension vis-à-vis de la mission de l'armée. Les

(1) Par contre nous reconnaissons volontiers l'autorité exclusive des aumôniers militaires pour organiser l'Action catholique des militaires de carrière : officiers, sous-officiers et soldats.

catholiques ne se sont pas, autrefois, montrés plus clairvoyants que les autres... « Le goût de l'épaulette est rare en Belgique, écrivait-on en 1926, surtout dans la catégorie des gens « bien-pensants ». Recruté presque exclusivement dans la bourgeoisie des grandes villes et dans quelques familles aristocratiques, notre corps d'officiers est l'objet, de la part non seulement du peuple mais d'une grande partie des milieux cultivés et spécialement catholiques, d'une réprobation générale... Ceci tournait au paroxysme dans les campagnes où une véritable ligue semblait s'être organisée entre ces trois éléments, l'instituteur, le curé et le châtelain, contre toute intrusion du militaire au sein de la population. Perdu parmi cette conspiration de l'ignorance, le paysan s'est habitué à cette idée de l'armée-gouffre et du soldat-martyr. La dispense du service armé est pour lui une joie, un événement triomphal, dont il ne se cache à personne et il fera tout pour l'obtenir » (1).

Cette incompréhension de l'armée par le bourgeois venait peut-être du fait que celui-ci a une crainte instinctive de ce qu'il ne comprend pas.

Parmi les intellectuels, il y eut parfois aussi des courants hostiles à l'armée : « Mourir pour la patrie, nous chantons d'autres romances; nous cultivons un autre genre de poésie. S'il faut d'un mot dire nettement les choses, eh bien! nous ne sommes plus patriotes ». Chez certains étudiants se dessinèrent naguère des tendances pacifistes et internationalistes hostiles à l'armée; on découvre même parfois un objecteur de conscience refusant de porter les armes.

Il faut citer d'autre part des nationalistes, qui exaltent l'idée de patrie, réclament le renfort de l'armée... mais pratiquement n'en favorisent guère le relèvement moral et spirituel.

Dans les milieux ouvriers socialistes, il n'y eut longtemps qu'une opinion : l'anti-militarisme. C'était d'ailleurs une des théories chères de l'« Internationale ouvrière ». Voici ce qu'on pouvait lire naguère dans un Manuel édité par les Syndicats

(1) Charles D'YDEWALLE : « Heur et malheur de nos officiers de réserve » dans « Cahiers de la Jeunesse Catholique » 1926, p. 610.

Socialistes : « Toutes les infamies, toutes les cruautés, toutes les affaires véreuses, tous les programmes menteurs ont eu ce mot pour devise : Patrie ... Le premier devoir des soldats syndiqués est de s'affranchir de l'idée de patrie ... Jeunes hommes, si vous croyez ne pouvoir supporter les vexations, les insultes, les punitions et toutes les turpitudes qui vous attendent à la caserne, désertez ».

Grande défiance vis-à-vis de l'armée chez les ouvriers chrétiens : vives répugnances pour le service militaire, du moins jadis (1).

### *La Situation de droit.*

L'Action catholique compte parmi ses devoirs la tâche d'enseigner et de diffuser la doctrine chrétienne de l'État, de la nation, de la patrie, de l'armée. Tout comme, dans certains milieux, en réprouvant avec véhémence les abus du régime industriel moderne, on a créé chez les jeunes une mystique du travail (travail de baptisé, travail divin; travail : collaboration avec Dieu Créateur et le Christ Rédempteur, etc.), ou encore, en dénonçant les scandales des familles désunies et des relations coupables, on édifie en même temps une mystique de l'amour chrétien, du mariage chrétien, pourquoi ne pas — sans taire les déficiences actuelles du régime militaire — créer une mystique de l'armée, qui exaltera les jeunes pendant les quelques mois qu'ils passent à la caserne. La caserne serait-elle nécessairement et irrémédiablement le vestibule de l'enfer ?

L'Action catholique doit d'abord faire la lumière sur l'idée de patrie. Tous les traités de morale nous enseignent que le patriotisme est une vertu. Le Christ pleurant sur Jérusalem — sa patrie infidèle cependant — nous indique que tout chrétien doit aimer son pays... mais, comme le dit l'Abbé J. Leclercq : « Il est peu de questions qu'on se soit moins préoccupé d'étudier *rationnellement* » (2).

(1) Le vote de la Chambre belge du 2 décembre nous autorise à mettre toute cette histoire au passé.

(2) J. LECLERCQ : « *Droit Naturel* » I, p. 201.

Et cependant les directives pontificales ne manquent pas. Léon XIII dit dans l'Encyclique « *Sapientiae Christianae* » : « La loi naturelle nous ordonne d'aimer d'un amour de prédilection et de dévouement le pays où nous sommes nés et avons été élevés... » Benoît XV écrivait le 16 juillet 1921 à l'épiscopat polonais : « ...Les évêques et les autres membres du clergé polonais... doivent en tant qu'ils sont ministres du Christ et dispensateurs des mystères divins... donner à tous par la parole et par l'exemple la leçon de l'obéissance aux lois de l'État et au gouvernement de la puissance civile... »

Dans les œuvres pastorales de notre épiscopat, on trouverait de nombreux passages qui pourraient être invoqués et servir de base à l'éducation de la vertu du patriotisme.

### *Quel est le rôle de l'armée?*

Saint Thomas lui-même nous donne la réponse : « La nature est l'œuvre de la raison divine. Or la nature tend à deux choses : à ordonner chaque être en lui-même pour sa conservation et son bien; puis à résister aux dangers extrinsèques qui le menacent. De même, dans les organisations humaines auxquelles préside la raison, il faut une prudence de gouvernement pour tout disposer en vue de la prospérité du bien commun; il faut aussi une prudence militaire qui veille à protéger la nation toute entière contre l'attaque de ses ennemis » (1).

La Belgique se trouvant actuellement dans la nécessité d'avoir une armée, il est dans l'ordre que l'État oblige les citoyens au service militaire. Les lois militaires belges sont justes.

C'est aux compétences techniques que revient le soin de discuter les modalités d'application de ces lois. Il n'est pas dans l'ordre que des politiciens ou des journalistes créent de l'agitation et de la mauvaise humeur, dans le pays, à propos de ces lois. Nous faisons nôtre cette déclaration de Marc Sangnier : « On n'a pas le droit de crier qu'on aime la paix si l'on n'est pas capable au besoin de défendre la justice, les armes à la main » (2).

(1) S. THOMAS : « *Somme Théologique* » 2<sup>a</sup> 2<sup>me</sup>, q. 50, a. 4.

(2) Marc SANGNIER : « *L'Armée et la République* » p. 33.

En ce faisant, nous entendons bien rester des partisans acharnés de la paix. L'Action catholique doit lutter de toutes ses forces pour favoriser tout ce qui peut être un facteur de paix. Elle provoque des rassemblements internationaux où les jeunes et les adultes apprennent à se connaître et à s'estimer. Dans sa presse, elle doit toujours donner la note pacifique. Ici encore que de documents pontificaux, on pourrait citer!

L'Église — et donc le militant d'Action catholique — occupe une place intermédiaire entre le pacifisme aveugle qui prêche le désarmement total et immédiat des frontières et le militarisme qui estime la force et la richesse d'une nation d'après ses effectifs militaires et le calibre de ses canons. L'Église prêche l'amour du pays et l'amour de la paix : « C'est l'Église qui a uni, par le lien d'une charité fraternelle, tous les peuples, si éloignés qu'ils soient les uns des autres et si dissemblables par tempérament. Se souvenant des préceptes et des exemples de son divin Auteur, qui a voulu être appelé Roi pacifique et dont la naissance fut annoncée par de célestes messagers de paix et par de nombreuses prières, elle a souci de demander à Dieu que, pour le salut et la prospérité des peuples, il en écarte les dangers de la guerre » (1).

Sur ces graves questions, le « Manuel de la J. O. C. » donne la note juste dans son Avant-propos : « ...A la J. O. C., on s'est bien gardé de faire de toi un « patriotard » mais on t'a dit que le patriotisme est un sentiment essentiellement chrétien : « Aime ton prochain comme toi-même », a dit le Christ. Cet amour s'élargit à mesure que grandit autour de nous le cercle des hommes qui tous sont notre prochain, puisque tous ont été créés comme nous à l'image du Créateur et sont appelés à partager, avec nous, la même destinée éternelle ». « L'idéal serait bien de n'avoir pas d'armée, si actuellement la sécurité du pays pouvait être assurée autrement ». « Le vrai pacifisme n'est pas celui qu'on vocifère dans les meetings : « Tuons la guerre, à bas l'armée! ». « Devant les menées antipa-

(1) LÉON XIII : *Allocution Consistoriale*, 11 février 1899.

triotiques de certains groupes de jeunesse, nous affirmons nettement que ceux-là seuls travaillent vraiment pour la paix du monde, qui s'efforcent de rendre les hommes meilleurs et apportent leur collaboration active à tout ce qui peut augmenter la charité et la justice dans les rapports entre les individus, les classes, les races et les peuples ». « Dans sa sphère d'action, la J. O. C. a l'ambition de remplir pleinement cette mission sociale ».

« En collaboration avec l'ensemble du mouvement ouvrier chrétien, en union fraternelle avec toute la Jeunesse catholique, nous ferons une génération d'hommes aux idées larges et généreuses et qui pourront, par la force irrésistible de leur exemple et la puissance de leur action fortement organisée, imposer à la masse de leurs concitoyens une attitude vraiment conforme aux intérêts supérieurs de la patrie et de l'Église ».

### *L'obligation morale.*

Les militants d'Action catholique devront connaître leurs obligations en matière de service militaire.

Les moralistes admettent que les mêmes principes régissent le droit de percevoir l'impôt et le droit d'exiger le service militaire. Son Éminence le Cardinal Van Roey écrivait jadis : « *Idem fere ac de legibus vectigalium dicendum est de legibus militaribus hodiernis : Status scilicet, quemadmodum exigere potest partem bonorum privatorum per modum vectigalium, ita exigere potest aliquam activitatem civium ob bonum commune in re militari exercendam* » (1).

L'article 113 des Décrets du IV<sup>e</sup> Concile provincial de Malines énonce d'ailleurs les mêmes principes : « *Patriae amor civibus obligationem imponit tuendi illam contra internos et externos hostes, usque eo, ut civis bonus vel mortem pro patria appetere non dubitet. Hinc, cum finis patriae defendendae absque vi militari obtineri nequeat, auctoritas politica leges militares*

(1) Mgr VAN ROEY : « *De objectis et actibus ad Justitiam pertinentibus* »

iustas condere potest, salvis semper iuribus Ecclesiae immunitates ecclesiasticas quod attinet. Omnes eiusmodi legibus obstricti servitium ex corde praestent. Vicissim ad auctoritatem publicam pertinet iuvenum ad militiam vocatorum fidem et mores christianos opportunis mediis tueri ».

On donnera donc aux membres de l'Action catholique la consigne d'être loyaux au conseil de révision; on leur dira qu'ils n'ont pas à essayer, sans motifs graves, d'être exemptés du service militaire. De plus, que chacun déclare ses compétences, afin que l'armée puisse en profiter. Sans compter qu'en occupant des postes influents, ce sera tout profit pour l'apostolat.

### *La vie militaire.*

Quelles sont les influences subies par le soldat ? Les réponses à cette question sont très divergentes ; suivant qu'on est de tempérament optimiste ou pessimiste on verra la situation en rose ou en noir; ou encore on découvrira qu'objectivement les casernes, les chambrées ne se ressemblent pas... et que les unes sont plutôt bonnes et les autres mauvaises. Toutefois on peut noter qu'à la caserne le soldat a plus de facilité qu'ailleurs de faire le mal, et ses moyens de résistance sont diminués.

Déjà Henri du Roure manifestait au départ de chaque classe son inquiétude : « ...tous paraient persuadés que la caserne pouvait être, s'ils le voulaient, une opportune occasion d'éprouver leur vie morale... Les voici arrachés à leur vie familière, parce que le salut de la patrie l'exige; sauront-ils se plier à l'exacte discipline et aux rudes corvées, non par crainte des punitions, comme des esclaves, mais avec bonne humeur et en comprenant la nécessité, la beauté de l'obéissance, comme des hommes libres ? Ils vont être jetés, pauvres « bleus », dans les chambrées, où se mêlent, avec toutes les classes sociales, toutes les passions humaines, mais où ne s'étalent guère que les plus basses; sauront-ils rester eux-mêmes, intégralement fidèles à leur foi et à leurs pratiques religieuses, à la pureté de leurs mœurs et de leurs propos ? Mieux encore, sauront-ils agir sur ce milieu opprimant, s'imposer à lui, y gagner des âmes pour la cause ? »

En effet, les bonnes influences de la famille, des œuvres paroissiales, de l'amitié sont supprimées; elles sont remplacées par la ville de garnison, dans laquelle on circule revêtu de l'anonymat de l'uniforme. A la caserne même la tristesse des bâtiments militaires n'est pas de nature à « relever le moral »... et, dans la chambrée, c'est trop souvent la trivialité, la malpropreté, la négligence, le je-m'en-fichisme qui règnent.

En analysant la vie militaire elle-même, on découvre que les exercices et les corvées manquent trop souvent d'intérêt; tantôt ils provoquent le surmenage, tantôt ils laissent de nombreux « vides ». Parfois aussi les chefs se montrent « étroits et réglementaires » ou même prêcheurs d'immoralité.

Le soldat arrive à la caserne dans cette masse, sans préparation suffisante. Il manque d'éducation et de soutien, il y perd sa personnalité. Souvent le jeune homme termine son service militaire avec la conscience déformée sur la notion du devoir, le respect dû à l'autorité, l'entr'aide mutuelle, etc. Il a subi une « matérialisation » de la vie. Et cependant, en apprenant à la jeunesse à bien « servir », on pourrait profiter de son passage à l'armée pour continuer l'œuvre formative et l'éducation commencée à l'école et dans l'Action catholique. Insistons ici sur les devoirs de l'autorité civile; comme le dit le Concile provincial de Malines : « L'autorité publique doit veiller à protéger la foi et les mœurs chrétiennes des jeunes gens appelés au service militaire »

### *La préparation au service militaire.*

Cette préparation doit s'attacher principalement à former une mentalité d'apôtre d'Action catholique à l'armée. Cela suppose d'abord une connaissance exacte et précise des réalités de la vie militaire. D'où : nécessité d'enquêtes sur les conditions d'hygiène, de travail, de moralité, etc... dans les chambrées, les camps, etc.

Ce travail d'enquête est indispensable; mais il devra se faire d'une façon très discrète. Les autorités militaires exigent — à juste titre — une discipline sévère de la part des soldats; si

ceux-ci se dressent, par des investigations, en critiqueurs de l'armée, ils doivent s'attendre à être désavoués ou punis par leurs chefs. Les enquêteurs ne peuvent être une source d'indiscipline : c'est pourquoi cette besogne ne sera confiée qu'à des éléments d'une haute tenue morale, qui sauront allier en eux la soumission nécessaire et la vue claire des réformes.

Se basant sur les résultats des enquêtes, on dressera un programme d'apostolat, bien adapté aux nécessités du service militaire. Inutile d'ajouter que cette préparation devra être *organisée*. Des spécialistes devront se rencontrer pour concerter leur action et donner des mots d'ordre uniformes, afin que l'Action catholique à l'armée devienne un mouvement national.

Déjà le 11 juin 1923 Son Éminence le Cardinal Mercier appelait de tous ses vœux cette organisation : « Je considère cette œuvre comme très importante et j'espère que vous trouverez, parmi le clergé et parmi nos hommes d'œuvres, les concours et les encouragements que vous êtes en droit d'attendre ». Il suffit que dans une chambrée, dans une caserne, il y ait trois ou quatre jeunes gens forts de leur conviction et tranquillement fiers de leur foi pour en écarter dans une large mesure, sinon totalement, les dangers auxquels sans cela les timides sont nécessairement exposés. En outre nos jeunes gens trouveront à l'armée un terrain des plus propices pour exercer l'apostolat auquel N. S. Père Pie XI les invite, et à ce point de vue, je ne puis assez approuver votre idée d'assurer la formation d'une élite, que vous convoquerez à des retraites fermées ».

### *Idées directrices.*

Il faut donner aux jeunes une haute idée du rôle qu'ils ont à jouer à l'armée. Trop souvent on considère les huit, dix ou douze mois de service, comme du « temps perdu »... Comment alors, avec cette pensée maîtresse dans le cerveau, ne pas être tenaillé par le cafard; comment demeurer ardent dans l'apostolat? Il n'y a qu'un souci dominant : quitter l'armée le plus vite possible... le salut est au dehors!

Non, les miliciens doivent d'abord être persuadés que par

leur simple présence sous les armes, tout en effectuant les plus humbles besognes, en nettoyant son fusil, en exécutant une corvée, ou même en flânant, on reste une sentinelle qui garde le pays, qui permet à tous ses concitoyens de gagner leur vie dans la paix et dans la joie, à l'abri des cupidités de voisins mal intentionnés.

Comme la gendarmerie nationale et la police des villes assurent la sécurité à l'intérieur des frontières, l'armée — gendarmerie internationale — assure la sécurité de l'extérieur.

Est-ce qu'un soldat qui croit à son rôle ne voit pas toute sa vie transformée ? Il ne perd pas son temps, il gagne, au contraire, son temps et celui de ses frères.

En rejetant certaines mystiques militaires, faites d'inhumaine violence et de farouche barbarie, en évitant de diviniser la guerre, on peut quand même édifier une vraie mystique de l'armée, profondément humaine et chrétienne.

Elle suppose la foi dans sa mission militaire. Psichari avait cette foi : « Un soldat est un homme d'une simplicité merveilleuse. Notre livre ne se compose que de quelques théorèmes qui suffisent à nos besoins. Mais là par exemple, rien à retrancher ni à ajouter. Si l'on retranche ou si l'on ajoute si peu que ce soit on détruit tout. La moindre adjonction, la moindre suppression amènent une déviation infinie. Beaucoup de soldats, hélas, ne l'entendent pas. On se révolte contre certaines mesquineries. Ceux mêmes qui ne blâment pas l'ensemble blâment le détail, la rudesse des caporaux, l'inutilité de certaines vexations ou de certaines fatigues imposées sans qu'on en voie bien la raison, le mépris que l'on a à la caserne pour l'intellectuel, telle dureté qui broie tout l'individu. Tous ont tort. Il faut choisir. C'est un tout immuable : chaque chose y a sa place, ou il n'est rien ».

Et plus loin il demande à Dieu : « Faites que je trouve beau ce qui paraît mesquin aux autres hommes et faites que j'aie la foi des soldats ».

**Le soldat peut encore prendre conscience de la force de**

solidarité qui devrait assurer l'armée. L'armée représente une grande force du passé et voilà pourquoi les « traditions militaires » y sont à l'honneur.

L'armée représente une force actuelle. Péguy écrivait : « Le soldat mesure la quantité de terre où un peuple ne meurt pas. C'est le soldat qui mesure la quantité de terre où un langage, où une âme fleurit ». « Le soldat éprouve ce bonheur intime de participer à l'action précise de ces forces combinées, d'être une unité agissante dans cet ensemble formidable de forces diverses — pensée et matière — que représente une batterie... »

Le soldat a bien conscience que seul il n'est rien; d'ailleurs il mène la vie commune intégrale; il est sans cesse enveloppé dans des « mouvements d'ensemble »; il sent constamment qu'il est une partie d'un tout.

Cette notion de solidarité se complète par celle du « sacrifice » personnel au bien de la communauté civile, dans le « service » militaire. Le P. Charles a mis cette idée en pleine lumière : « Le soldat est beau sous l'uniforme, parce que sous cet habit qu'il n'a pas fait lui-même, à sa guise, mais qui lui est imposé par le pays, il n'est plus de telle famille ou de tel village; il n'est plus riche ou pauvre; il n'est plus lettré ou ignorant; il n'est plus même fort ou faible, timide ou conquérant; mais dans la similitude parfaite de tous les défenseurs du pays, dans la parfaite régularité des gestes et des mouvements; au sein de la troupe en marche; il n'est plus que le soldat en service commandé. C'est son peuple tout entier qu'on voit en lui... Les soldats sont à tous, ils sont pour tous, plus grands qu'eux-mêmes, parce qu'ils servent ».

On a même pu dire que le « rôle du soldat est de rappeler par sa seule existence certaines vérités. Son devoir est d'incarner en lui un certain nombre d'habitudes qui disparaîtraient de la nation, s'il n'y avait plus d'armées permanentes. Le soldat fait profession : d'être toujours prêt à se battre dans le rang; de cultiver sans cesse l'endurance physique et morale; de se préparer au danger; de pratiquer l'obéissance dans la discipline. L'armée est la servante de la nation ».

Enfin, nous pourrions montrer combien la vie morale pourrait trouver d'occasions pour se développer dans le milieu militaire : obéissance, pauvreté, simplicité, régularité, charité, etc. toutes les vertus devraient s'épanouir à l'aise.

### *Organisation d'Action catholique.*

On comprend maintenant quel magnifique champ d'apostolat l'armée présente aux militants d'Action catholique. C'est toute la vie militaire, tout le milieu de l'armée, toute la masse des soldats qu'il faut conquérir, transformer, christianiser. Il y a là toute une technique à édifier, propre au milieu et aux circonstances spéciales de l'armée.

La liaison à la Hiérarchie par la voie de l'aumônerie militaire est indispensable, tout comme la liaison avec les mouvements d'Action catholique de jeunes, dont on doit même considérer la branche « soldats » comme une partie intégrante.

Les militants soldats restent incorporés dans leur mouvement d'Action catholique auquel ils appartenaient avant leur service militaire.

On pourrait déjà citer de nombreux cas de conquête réalisés grâce à cette méthode d'apostolat. La campagne pascale en particulier atteint chaque année une proportion de plus en plus considérable de soldats.

De plus par leur franche gaieté et leur cordiale camaraderie, les soldats militants d'Action catholique ont déjà beaucoup contribué à moraliser les « chambrées ». Plus d'une fois, par une bonne parole dite à propos, ils ont redressé des erreurs. Plusieurs chefs n'ont pas manqué de déclarer que ces jeunes s'étaient montrés ainsi d'excellents serviteurs du pays.